

## DES PLAQUETTES DE BOIS POUR PAILLER LES ANIMAUX

De même que la paille de céréales et la litière de lande, le bois de bocage, transformé sous forme de plaquettes ou copeaux, est un matériau intéressant à utiliser en litière animale. Seul ou mélangé à de la paille, il peut participer à l'autonomie des exploitations dans les zones herbagères. Les expériences sont encore éparées et les références peu nombreuses mais la pratique se répand. Des études ont été menées en Basse-Normandie (ENSAR/AILE) permettant d'apporter quelques éléments technico-économiques.

### Objectifs

- Valoriser le bois de bocage autrement que sous la forme de bois de chauffage
- Obtenir un produit de substitution à la paille dans les zones herbagères (participant à l'autonomie des exploitations) et dans le contexte climatique changeant
- Utiliser un matériau contribuant au bien-être et confort des animaux

### Stratégie

- Adaptation à tout type d'élevage et particulièrement à ceux de bovins, porcins et volailles
- Utilisation de bois bien sec, le bois humide peut être source de contamination par des moisissures ou bactéries (déconseillé en particulier pour les vaches laitières) et diminue le pouvoir absorbant.
- Utilisation seule (par exemple sur l'aire d'exercice des VL) : renouvellement complet tous les 2-3 jours voire plus selon le type d'animaux
- Utilisation avec de la paille (dans les logettes ou en stabulation pour les VA et les porcs) : plaquettes déposées en sous-couche et étalement de la paille par-dessus, couche de 30 cm. Proportion plaquettes/paille : 1/3 de plaquettes pour 2/3 de paille. La paille reste appréciée pour le maintien de la chaleur en hiver.
- Il faut compter 3 à 5 kg de plaquettes par vache et par jour en stabulation libre.
- Pour des cochons (élevage semi plein air), qui font toujours leurs déjections au même endroit, il est possible de séparer les zones de plaquettes des zones paillées.
- L'Institut de l'Élevage préconise de composter le fumier contenant des composés ligneux, telles que les plaquettes, pour qu'elles n'apparaissent plus ou dans un stade de dégradation avancé au moment de l'épandage.

### ZOOM

#### Pas de surcoût pour les agriculteurs...

L'étude réalisée par l'ENSAR et AILE (2003) a permis de déterminer une constante : **1 T de paille ⇔ 3 m<sup>3</sup> de plaquettes sèches** ce qui permet de comparer économiquement les deux options en partant du principe que la totalité de la paille est achetée à l'extérieur. Le CTA a évalué, quant à lui, qu'un m<sup>3</sup> de plaquettes donne un résultat équivalent à 40 kg de paille.

Coût de production des plaquettes de bois	Prix d'achat de la paille pressée
18 € le m <sup>3</sup> x 3 = 54 € HT la T	1 T = 40 à 70 € HT

Le prix de la paille variant fortement d'une région à l'autre et selon les années, il est tenu compte ici de valeurs pratiquées plutôt en zone herbagère, en année « normale » et non de pénurie. Si le coût d'achat de la paille pourrait augmenter dans les années à venir avec les périodes de sécheresse qui conduisent à utiliser la paille pour l'alimentation des bovins et plus seulement en litière (pratique courante dans les bassins de production allaitant du Centre de la France), ce n'est pas le cas de la plaquette bocagère dont les coûts de production sont relativement indépendants du contexte climatique et économique.

L'option des plaquettes de bois est par contre moins intéressante que celle de la paille si l'agriculteur autoconsomme la paille produite sur la ferme (12 € HT/ T produite).

## Intérêts

- Economies de paille : remplacement de 200 à 300 kg de paille par 1 m<sup>3</sup> de plaquettes
- Fort pouvoir absorbant : 350 litres / m<sup>3</sup>
- Efficacité antidérapante : moins de glissades, produit stable (intéressant par exemple d'en disposer sur les aires d'exercices habituellement nues)
- Amélioration de l'état de propreté des animaux
- Si ajout de paille : augmentation de l'effet drainant, renouvellement du paillage moins fréquent
- Facilité de raclage : travail moins pénible et plus rapide car litière moins liquide, fumier plus stable
- Peu de problèmes sanitaires relevés : les copeaux de bois ont tendance toutefois à être légèrement plus contaminés que la paille en bactéries coliformes et Klebsiella mais 3 à 6 fois moins contaminées que la paille en streptocoques et staphylocoques. Dans les élevages de volailles, on observe une diminution du nombre de dermatites et du picage des plumes.

## En savoir +

- BERTHELOT P.J., CAVARROC D., GALMAN M., GASC G., ROUSSEL A.C., (décembre 2003), *L'utilisation des plaquettes de bois en litière animale-Etude de pratiques en Basse-Normandie*, ENSAR-AILE, 27 p.
- CAPDEVILLE J., MENARD J.L., *Possibilités de substitution de la paille par d'autres matériaux de litière*, Dossier sécheresse 2003, Institut de l'Elevage, 3 p.
- LIAGRE F. (2006), *Les haies rurales*, Editions France Agricole, 320 p.